



PARC ÉOLIEN
PIERRE-DE SAUREL

APPEL D'OFFRES N^o AO-1505-014-01
(Première étape – Offre qualitative)

ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ EN OPÉRATION ET EN ENTRETIEN DE PARC ÉOLIEN

La société en commandite Parc éolien Pierre-De Saurel (ci-après « **Parc** ») demande des soumissions pour opérer et entretenir son parc éolien, constitué de douze (12) éoliennes, dans les municipalités de Yamaska, Saint-Robert et Saint-Aimé, sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel. Le tout doit être réalisé en conformité avec les plans et devis inclus au présent appel d'offres, ainsi qu'avec les exigences d'Hydro-Québec et du fournisseur d'éoliennes Senvion.

Parc procèdera en deux (2) étapes avant de retenir un entrepreneur. À la première étape, les soumissionnaires présenteront une « *Offre qualitative du soumissionnaire* ». Ces offres seront analysées par un comité de sélection. Puis, seuls les soumissionnaires ayant obtenu la note de passage décrite au document d'appel d'offres seront invités à présenter une « *Offre de prix* » conforme aux documents d'appel d'offres.

À compter du vendredi 8 mai 2015, les documents d'appel d'offres pourront être obtenus uniquement par le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) par le lien Internet www.seao.ca ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

Seuls les soumissionnaires s'étant procuré les documents d'appel d'offres par les services de SEAO pourront déposer une offre.

Les offres qualitatives seront reçues dans une enveloppe scellée et clairement identifiée au projet concerné **par un service de messagerie reconnu** au plus tard à **16 h 30 le jeudi 28 mai 2015** à l'adresse suivante : **50, rue du Fort, Sorel-Tracy (Québec) J3P 7X7**. Il est de la responsabilité du soumissionnaire de vérifier que l'enveloppe soit livrée dans le délai prescrit. Toute soumission reçue après la date et l'heure indiquées précédemment sera refusée.

L'ouverture des soumissions et l'analyse de celles-ci auront lieu ultérieurement par un comité de sélection.

Les soumissionnaires ayant obtenu la note de passage exigée auront la possibilité de déposer leur offre de prix dans une enveloppe scellée et clairement identifiée à une date ultérieure selon des modalités qui seront expliquées dans un nouveau document d'appel d'offres. Ce dernier fera l'objet d'un avis d'appel d'offres et sera mis en ligne sur le site du SEAO.

Fait à Sorel-Tracy, ce 8^e jour de mai 2015.

Frédéric Tremblay, ing., Ph. D.
Directeur général